



Le Médiateur national du crédit dans le Var les 20 et 21 mai 2025

À l'invitation de Jean-Luc MOYA, directeur départemental de la Banque de France du Var et de son adjointe, Geneviève MARC, Frédéric VISNOVSKY a participé le 20 mai à une réunion avec les banques du département.

Il a présenté un bilan d'activité de la médiation du crédit, au niveau national et dans le département. À cette occasion, il a rappelé les engagements des banques d'informer les entreprises de la possibilité de saisir la médiation du crédit en cas de refus de crédit, ce qui constitue un gage d'une sollicitation rapide.

Frédéric VISNOVSKY a également fait un point sur les remboursements du PGE et rappelé les principes d'une restructuration par la médiation du crédit, permettant un maintien de la garantie de l'État pour les banques sur la base d'un constat d'accord dont le modèle est fixé dans l'accord de place.

Enfin, il a présenté les conclusions de la mission confiée à la médiation des entreprises et à la médiation du crédit afin de faire mieux connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté. Il a ainsi échangé avec les banques sur les principaux constats et recommandations contenus dans le rapport remis à la ministre Véronique LOUWAGIE le 23 avril dernier avec, en particulier, le rôle important des banques dans la prévention des difficultés des entreprises.

Ce déplacement dans le Var a été l'occasion pour Frédéric VISNOVSKY, également secrétaire général adjoint de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), de faire les 20 et 21 mai deux présentations pour les étudiants du Master Monnaie, banque, finance, assurance (MBFA) de l'Université de Toulon : l'une sur l'ACPR et ses différentes missions et l'autre sur l'analyse des risques bancaires par la Banque centrale européenne. Une opportunité pour échanger avec les étudiants sur les grandes missions de la Banque de France et la diversité des métiers qu'offre l'ACPR avant d'entrer dans un plus grand détail sur la manière dont les risques bancaires sont appréhendés par une autorité de contrôle.

Retrouvez ses interventions :

- Avec les banques du Var : La médiation du crédit, les Prêts garantis par l'État, accompagner les entreprises
- À l'Université de Toulon : Présentation de l'ACPR et de l'analyse des risques bancaires par la Banque centrale européenne